

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOUIRAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

Procurations de : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETT Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

Absents et excusés : EGG Philippe

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-053-A

Finances & Moyens Généraux

Désignation du représentant dans les instances d'INITIATIVE SUD LUBERON (ISL)

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu les statuts de Initiative Sud Luberon

Considérant ce qui suit :

L'association Initiative Sud Luberon a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE/PME sur le territoire du Sud Luberon.

Ces missions d'inscrivent pleinement dans la politique de développement économique de COTELUB ; COTELUB finance par exemple, en partie, le fonds de prêt COVID Résistance que pilote ISL.

Les statuts d'ISL prévoient que les collectivités territoriales et leurs groupements sont représentées au sein de l'association par un collège « collectivités publiques ».

COTELUB doit désigner un représentant et son suppléant au sein de ce collège.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de le désigner comme représentant titulaire auprès de l'association Initiative Sud Luberon,
- de désigner Monsieur Jean-François LOVISOLO, comme représentant suppléant auprès de l'association Initiative Sud Luberon,
- de l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- **Désigne** Monsieur le Président, comme représentant titulaire auprès de l'association Initiative Sud Luberon,
- **Désigne** Monsieur Jean-François LOVISOLO, comme représentant suppléant auprès de l'association Initiative Sud Luberon,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

